

Villers Bretonneux



L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE • AOÛT 2023



PAGE 4

Un nouveau site internet pour la Commune.



PAGE 5

Des chantiers et des équipements communaux inaugurés avec fierté !

Chères Bretonvilloises, Chers Bretonvillois,

Lors de l'inauguration des travaux, le 3 juin 2023, je rappelais que trente-trois mois se sont écoulés depuis l'installation du nouveau conseil municipal. A mi-parcours, beaucoup de choses ont évolué et j'ai plaisir à vous énumérer les travaux et équipements réalisés :

- la RD 1029 (2.2 kms de voirie), le city stade derrière la mairie, la mise en place de la vidéoprotection, le remplacement progressif des lampes halogènes par des leds (450 sur 1000), la création du parc intergénérationnel de la médiathèque, la rénovation énergétique partielle des écoles maternelles et primaires, l'installation d'horloges pour une gestion plus précise de l'éclairage public à compter de septembre, la mise en place d'un nouveau monument mémoriel (face à la station Total), la rénovation complète du CCAS avec un nouveau service, le camion bleu, qui facilite les déplacements de personnes à mobilité réduite, ou âgées, non véhiculées.

J'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble des partenaires qui nous ont aidé dans ces réalisations, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental, et la Communauté de commune du Val de Somme.

Durant cette même période, la CCVS a réalisé les travaux d'aménagement de la rue de la République, la rue Jules Bonhomme, les travaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales de la RD1029 et réalisera en fin d'année, la réfection de la voirie du lotissement « Bois Saint Martin ».

La commune a planté plus de 300 arbres et revégétalisé plus de 6000 m² d'espaces. C'est un signe fort de son engagement pour contribuer au changement climatique qui nous est annoncé. Il nous faut continuer à travailler pour l'avenir écologique de la ville et de la planète !

Soyons acteurs, et non plus spectateurs de notre avenir !

Je félicite toute ma majorité qui, sans relâche, a travaillé et s'est

fortement investie dans tous les axes d'amélioration de la ville. L'équipe a su réagir et s'adapter aux difficultés rencontrées lors de la pandémie et la guerre en Ukraine. En plus d'une tragédie pour de nombreux ukrainiens, cela impacte fortement nos jeunes, nos seniors et nos retraités, qui subissent de plein fouet les conséquences de l'inflation et qui peine à trouver un logement sur notre commune.

Cette inflation se répercute aussi sur les finances de la commune, qui a dû absorber plus de 300 000 € de hausse de prix.

Je félicite également les responsables du service animation pour les nombreuses activités culturelles ou pédagogiques réalisées et à venir, soyez nombreux à venir les encourager !

A ce sujet, je vous rappelle que l'outil d'information des administrés utilisé par la Mairie est Intramuros (appli gratuite et anonyme). Elle est à télécharger sur les téléphones portables ou les tablettes. Nous utilisons aussi une page Facebook « mairie de villers-bretonneux ». Très bientôt, nous aurons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne du nouveau site internet. Les pages Facebook des groupes d'opposition sont utilisés à des fins politiques et ne diffusent pas l'entièreté des bonnes nouvelles de notre commune. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie si vous avez besoin d'aide, soit par courrier ou en vous présentant à l'accueil.

Un petit focus sur notre équipe administrative qui, depuis 2020, a vécu de nombreuses modifications afin d'être plus près de vous pour améliorer votre quotidien. L'achat de nouveaux logiciels, plus performants et à la pointe de la technologie, simplifient la gestion des écoles et cantines. Tous les agents peuvent maintenant bénéficier de formation, soit pour être en conformité avec la législation, soit pour acquérir de nouvelles compétences. De nombreux contrats ont été révisés afin de permettre aux intéressés de bénéficier d'une meilleure retraite, à leur départ.

Je renouvelle mes remerciements au corps médical, aux pompiers, à la gendarmerie et à la BMO (brigade motorisée), pour nous avoir fidèlement



accompagnés au cours des 2 premières années de mandat, face à la covid-19. Que sera la suite de notre mandature, qui je le rappelle a déjà réalisé plus du trois quart de ses projets et s'est appropriée de nouveaux dossiers nécessaires au bien être intergénérationnel des bretonvillois :

- L'aménagement de l'ancienne bibliothèque, afin d'accueillir les seniors et des activités de la Maison Pour Tous, avec l'aménagement d'une salle de danse.
 - L'extension du Koala Club (en attendant mieux) pour l'espace d'haltérophilie.
 - Une première phase provisoire de sécurisation de la RD23 (rue de Demuin) en sortie de ville pour se rendre à Auchan avec un objectif et une réflexion prioritaire quant à la vitesse et à l'aménagement de trottoirs provisoires.
- Cette entrée de ville, comme je l'ai expliqué en conseil, mérite un traitement qualitatif comme la RD1029. Toutefois, ces travaux ne pourront être réalisés tant que la gestion des eaux de pluie inondant la chaussée, au droit des Ets Lebeurre, ne sera pas réglée. La CCVS réalise une étude à ce sujet.

Elle a également prévu de nous accompagner financièrement pour la création d'une voie douce, de la gare SNCF à la zone commerciale.

- La rue Seigneurgens verra en 2024 (si les subventions sont au rendez-vous), un aménagement particulier pour créer une bande cyclable et démonter le mur qui menace de s'effondrer.

Nous allons également travailler à la rénovation des bâtiments communaux qui ont tous besoin de remises aux

normes, de réfection de peinture, de nouveaux mobiliers, ou encore de réfection d'étanchéité.

Deux résidences pour personnes d'expérience (nos aînés) verront le début des travaux, dès la fin 2023. L'une portée par l'Amsom (Office public de l'habitat de la Somme) en face de la station Total, l'autre face au cimetière civil, en étude pour le moment et qui sera présentée aux administrés, lors d'une réunion publique.

L'aménagement de la friche MAILCOT, depuis que l'on en parle, est en cours d'étude par l'Amsom. Le projet prévoit une offre diversifiée de logements, des espaces commerciaux, de petites maisons individuelles, une halle couverte, des appartements pour les personnes âgées, pour les jeunes, le tout économiquement abordable. Pour ce dossier, une nouvelle réunion publique sera proposée aux riverains pour présenter une seconde version de l'étude, à la suite des remarques faites lors de la réunion publique du 28 juin. Un écrin végétal de plus de 3000 m² habillera l'espace, pour le bien-être de tous !

Cet aménagement permettra de maintenir les structures d'accueil pour les écoles car cette année nous fermerons une classe et nous devons penser dès maintenant à l'avenir, si nous ne voulons pas voir d'autres classes fermer.

Elle sera également une solution pour maintenir nos jeunes sur la commune et les communes alentours, car le développement de la zone commerciale nécessitera aussi du logement, en conformité avec la transition énergétique et la mobilité.

La médiathèque, construite par la CCVS sur un terrain qui lui a été vendu pour l'euro symbolique par la commune (120 000 € estimé), ouvrira en novembre 2023.

Une mappemonde de 4 m de diamètre sera installée au centre du giratoire devant le stade pour graver l'amitié franco-australienne.

Enfin, je suis fier de vous annoncer que le Conseil départemental nous a choisi, en accord avec le Comité olympique, pour le passage de la « flamme olympique » jusqu'au Centre Sir John Monash, en l'honneur de tous les australiens et néozélandais morts pour notre pays. À noter dans vos agendas, le jeudi 4 juillet 2024. Que tous nos sportifs se tiennent prêts !

Croyez-moi, avec ma majorité, nous sommes fiers d'être à la tête de la commune. Maintenant, on ne fait plus que passer à Villers, on s'y arrête et parfois on choisit d'y rester !

Avant de refermer cette page, bien que cela ne soit pas dans mes habitudes de critiquer l'opposition, je

souhaite vous informer d'un fait qui m'a désagréablement interpellé et qui prouve que les membres de l'opposition ne travaillent qu'à des fins politiques et personnelles, allant parfois à l'encontre de l'intérêt collectif.

En effet, l'opposition n'a pas hésité à renier un PV de conseil municipal de mars 2020 (dont ils étaient membres), concernant le reversement à la CCVS, d'une partie de la taxe du foncier bâti de la zone commerciale et industrielle, proposé par l'ancien Maire, Patrick SIMON. Cette délibération avait pourtant été validée à l'unanimité lors du conseil ! Néanmoins, le Président de la CCVS et le Bureau communautaire ont pu nous proposer, après de nombreuses discussions, une solution convenant à l'ensemble des parties, au grand dam des opposants, mettant ainsi fin à toute polémique.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

**Didier
Dinouard**

**Maire de Villers
Bretonneux**



Homage à Hubert Lelieur, ancien Maire

Monsieur le Maire et son conseil tiennent à rendre hommage à Monsieur Hubert Lelieur, décédé le 12 février 2023 à l'âge de 88 ans. Conseiller municipal de 1977 à 1983, sous le mandat de Monsieur Claude Lemoine, Hubert Lelieur fut élu maire de 1983 à 2008. Il administra la commune durant 25 ans. Médecin et homme de cœur, Hubert Lelieur était un homme respectant les valeurs républicaines, et le patrimoine local.

Tout au long de ses mandats, sa préoccupation principale fut de faire grandir la commune et d'en faire un lieu de vie attrayant. Il travailla à son développement. Amoureux de sa ville, Hubert Lelieur a mis en œuvre de grands projets dont les plus marquants sont le jumelage avec Robinval en mai 1984, avec Marcel Pillon (Président du Comité de jumelage). Il reçut la médaille de l'ordre de l'Australie en juin 99, à Canberra. Il lança le concours pour la création du logo de la ville avec Pascal Delplanque (adjoint) en 96, il oeuvra pour la rénovation de l'église St-Jean-Baptiste et la réalisation de la fresque en 98, la construction de la cantine Foch, la crèche les Marsupiaux et le COB en 2005, puis l'agrandissement de la mairie en 2007.



Un nouveau site internet pour la Commune .fr

C'est avec plaisir que nous vous informons de l'ouverture du nouveau site internet. Il est désormais en ligne et se trouve « presque » à la même adresse : <https://www.villers-bretonneux.fr>



Le nouveau site a été conçu pour être plus facile à naviguer, plus sécurisé et plus convivial. Nous souhaitons la bienvenue aux visiteurs qui y trouveront des informations actualisées et détaillées sur les services proposés par la commune, et facilitera aussi vos démarches.

Ce site a été pensé pour nos administrés, mais aussi pour nos visiteurs étrangers (choix de plusieurs langues). Vous vous

y connecterez de votre ordinateur, votre Smartphone ou votre tablette.

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques ou questions en cliquant sur la petite enveloppe en haut de page du site.

Bonne navigation !

Villers-Bretonneux, ville étape de la Flamme Olympique !

À partir du 8 mai 2024, sur chaque site choisi par le Comité olympique, des porteurs se transmettront le flambeau, avant de le reposer dans sa lanterne jusqu'à son prochain déplacement. La flamme terminera son périple à Paris le 26 juillet 2024, jour du lancement officiel des Jeux. La municipalité est fière de vous annoncer que nous avons été choisis pour être ville-étape.

La Flamme Olympique arrivera dans la Somme le 4 juillet 2024. Défini par Paris 2024, en collaboration avec le Département, le comité d'organisation des jeux olympiques a arrêté le parcours des futurs porteurs : Saint-Valéry-sur-Somme, Abbeville, Doullens, La Chaussée-Tirancourt (Parc naturel et archéologique de Samara), Albert, Villers-Bretonneux (étape au Mémorial australien) et Amiens, ville clôture du relais.

Jérémy Stravius, triple médaillé olympique de natation (or et argent à Londres 2012, argent à Rio 2016), sera le grand parrain de la Flamme Olympique dans la Somme.



Maires, représentants des sites traversés et organisateurs du Relais de la Flamme autour de Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental, devant la Maison des sports à Amiens, le 3 juillet. Marcel Glavieux, Président départemental du Comité olympique à sa droite et Jérémy Stravius, champion olympique, à sa gauche. (photo Cd80)

Des chantiers et des équipements communaux inaugurés avec fierté le 3 juin !



Christophe Coulon, Vice-président de Région - Didier Dinouard, Maire de la ville - Stéphane Haussoulhier, Président du Département - Alain Babaut, Président de la CCVS - Mme Sabine Carton, conseillère départementale

Les bretonvillois étaient invités à participer à l'inauguration des différents grands chantiers menés par la municipalité et financés par la commune et les différents partenaires publics que sont l'Etat, le Conseil régional des Hauts-de-France, le Département et la Communauté de communes du Val de Somme (CCVS).

La vidéoprotection

23 caméras dont 15 caméras environnementales et 8 en lecture de plaques

→ **Projet de 144 000 € HT - Part communale : 36 634 €**

L'éclairage LED

350 nouveaux points modernisés depuis 2021 sur 1000 points lumineux dans la ville

→ **Projet de 276 500 € HT - Part communale : 127 571 €**



Le terrain multisports

Un terrain modulable pour la pratique du basket, du football, du volley-ball, du badminton. Une piste périphérique pour l'athlétisme, l'apprentissage du roller et du vélo pour les petits. Site sous vidéoprotection

→ **Projet de 116 600 € HT**
Part communale : 23 333 €

La RD1029

Des réseaux effacés, une piste cyclable et piétonne, 300 arbres et 6000 m² d'espace végétalisé. Une circulation limitée à 30 km/h et des priorités à droite pour sécuriser piétons et cyclistes. Des totems d'entrée d'agglomération, des bancs et des barrières de sécurité esthétiques.

→ **Projet de 4 600 000 € HT**
Part communale : 2 300 000 €



Les travaux des écoles

Le Petit Prince et St Exupéry

Remplacement des huisseries, remplacement de la couverture et isolation du dortoir, remplacement de la couverture et sécurisation du préau, mise en place d'une rampe PMR aux sanitaires

→ **Projet de 255 800 € HT**
Part communale : 76 758 €



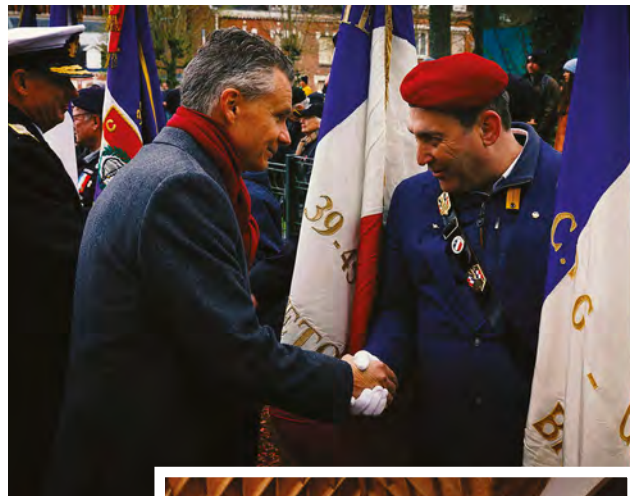
Le Parc intergénérationnel de la médiathèque

12 agrès fitness dont 1 PMR, une aire de jeux pour enfants, un amphi plein air avec scène, un chalet pour les animations, 2 tables de pique-nique et 2 bancs. 13 arbres plantés. Site sous vidéoprotection.

→ **Projet de 277 900 € HT**
Part communale : 65 414 €



Cérémonies



Anzac day

A la suite du Dawn Service, les autorités australiennes et françaises se sont retrouvées au Marché couvert pour la remise du prix Sadlier Stokes, puis la cérémonie au Monument aux morts de la ville. Orchestrée par le Lieutenant-colonel Jean-Marc Sapet, la commémoration s'est déroulée en présence de Matt Thistlethwaite, ministre australien délégué chargé de la défense et des anciens combattants, de Patricia Mirallès,

secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire et de l'ambassadrice d'Australie, Gillian Bird. De nombreux représentants politiques et militaires étaient présents.

Un concert de la Chorale Pulteney grammar school d'Adelaïde (Australie du Sud), ouvrant leur prestation par *Isn't she lovely* de Stevie Wonder, a suivi la commémoration.



8 mai

La cérémonie, agrémentée par les élèves de l'ensemble musical du Val de Somme, s'est clôturée par un mini-concert et un verre de l'amitié, offert par la commune, salle du marché couvert.



Concerts, théâtre



Du théâtre d'improvisation, le 21 janvier Salle Victoria, match entre Les Tapas vs Acapella Impro.

Le 3 mars, l'association Le Kiosque à musique a proposé un concert d'Eric Frasiak, chansons françaises, salle Victoria.

Le 19 mars, Chœur Crescendo donnait de la voix pour un répertoire d'opéra et opérette, en l'Église Saint-Jean-Baptiste.

Le 13 mai, Zanzibar, artiste de rue, a ravi la jeune population par 2 prestations de jonglerie durant la journée du « Parc s'anime », organisée dans le Parc Vendeville.



Zanzibar



Eric Frasiak

21 juin, encore un beau succès pour la fête de la musique

Une salle de concert à ciel ouvert pour une très belle soirée musicale, la population était au rendez-vous.

KL song



Le groupe «Bidon»



Rappel tribute Téléphone



Velvet Inside



Résidence Bel-Air



Clara

L'Amsom Habitat ouvre le chantier des logements seniors

Comme annoncé lors de la réunion publique d'informations aux bretonvillois, le 28 juin dernier, l'Amsom Habitat démarre la construction de 15 logements individuels 9 T2 d'environ 50 m² et 6 T3 d'environ 80 m², au croisement de la route

d'Aubigny et de la route d'Amiens. La phase de destruction de l'ancienne ferme a débuté. Le chantier devrait se terminer courant du 2ème trimestre 2024.



Bonne action !

Nous tenons à remercier le geste citoyen d'un bretonvillois de la rue du Hamelet, qui a trouvé le portefeuille d'un habitant d'Amiens, sur le parking du magasin Aldi. Ce monsieur est venu déposer l'objet en Mairie. Le propriétaire a pu ainsi récupérer, numéraire, papiers d'identité et carte bancaire, à son grand soulagement !

Incivilités

Nous constatons trop souvent que des automobilistes stationnent sur les trottoirs, devant leur domicile ou pour aller faire une course. Nous tenons à rappeler le respect des règles du code de la route pour préserver la sécurité de tous et pour le bien commun.

L'article R417-11 du code de la route précise « Est considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule motorisé sur les trottoirs et sur les voies vertes. Tout arrêt ou stationnement très gênant pour la circulation publique prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe ».

Lorsque vous êtes garé à cheval sur le trottoir et sur la chaussée ou à cheval sur un emplacement de stationnement et le trottoir ou la voie verte, il n'y a pas d'exceptions faites. Même si vous

pensez ne pas empêcher le passage des piétons et des cyclistes, ce procédé est considéré comme gênant pour la circulation et soumis à une amende.

Les aménagements récents de la RD1029 intègrent des voies vertes sur la quasi-totalité de la traversée de la commune pour permettre aux usagers les plus fragiles, piétons et cyclistes, de se déplacer en toute sécurité. Elles sont signalées par ce panneau :





Après-midi dansante pour les Aînés

Le 16 avril, la municipalité a convié les aînés à un thé dansant. Animé par La Banda'Max, « Roulez guinguette » a mis l'ambiance et la bonne humeur était au rendez-vous ! Au cours de l'après-midi, un tirage au sort a désigné 5 personnes qui seront invitées à un petit-déjeuner d'échanges avec Monsieur le Maire, en octobre. Il s'agit de Mesdames Brigitte Mouilley, Marie-Thérèse Dessaux, Yolande Simonet, Monique Folly et Monsieur Jean-Michel Lance.



La Journée de l'Emploi et de la Formation



La commune de Villers-Bretonneux soutenue par la Communauté de Communes du Val de Somme a permis aux 70 entreprises présentes, écoles, organismes de formation et institutions diverses de rencontrer un public intéressé. De nombreux domaines tels que BTP, Armées, Service à la personne, Environnement, Santé, ou encore le Transport étaient représentés.

Un public nombreux s'est déplacé pour échanger, déposer des CV et se



renseigner sur les diverses propositions d'emploi et de formation.

Merci aux agents qui ont participé activement à la bonne réussite de cette journée.

Rendez-vous en mars 2024 pour la 9ème édition !

Besoin d'un hébergement pour accueillir famille ou amis ?

Pour les vacances, un évènement familial, les fêtes de fin d'année ...
Pensez aux chambres d'hôtes et aux gîtes de Villers-Bretonneux !



→ Le Relais de l'aube

3 chambres d'hôtes
18 rue d'Herville
<https://www.relaisdelaudbe.fr>
Tél : 06.79.75.10.70



→ Beatrice et Laurent

Meublé 2 chambres
29A rue d'Herville
<https://www.airbnb.fr/>
Tél : 06.12.56.60.54

→ La Grange du Verger

3 chambres d'hôtes
14 bis rue du 8 mai 1945
<https://www.lagrangeduverger.jimdofree.com>
Tél : 06.11.64.53.19



→ La Chrisfaunie

2 Gîtes - 7 rue du Pressoir
<https://lachrisfaunie.fr/>
Tél : 06.84.38.35.69



→ Les Mandarins

Gîte 2 chambres
5 rue d'Hamelet
wattebled.joel@neuf.fr
Tél : 03.22.48.31.44

→ Villa Varentia

Gîte 16 personnes - piscine
24 route d'Amiens
<https://www.villa-varentia.fr/>
Tél : 06.07.10.32.16



AGIR ENSEMBLE POUR VILLERS-BRETONNEUX



**Brigitte
Durand**



**Bruno
Vaquez**



**Florence
François**



**Pascal
Finaz**

Bretonvilloises, Bretonvillois,

Déjà trois ans que Monsieur Dinouard et son équipe sont à la tête de la commune. Le bilan que nous en tirons est mitigé.

Des points positifs sont à souligner : La réalisation des travaux d'embellissement prévus de la D1029, l'aménagement d'aires de jeux et la création d'un parcours santé, la poursuite des travaux dans les bâtiments scolaires

Toutefois nous regrettons que de nombreuses commissions sont trop peu réunies ce qui entraîne, pour les élus d'opposition, un réel manque d'information, une absence d'écoute quant aux propositions que nous pourrions faire et des prises de décisions sans débat.

A titre d'exemples, nous avons découvert :

→ En réunion publique le 28 juin, les projets de réhabilitation de la « ferme Degroote » et de la friche Mailcott sur laquelle est prévue la création de 99 logements sociaux confiée à « Amsom habitat » avec la création d'immeubles à proximité de maisons d'habitation.

En l'état actuel nous sommes contre ce projet. Quel en sera l'impact pour les Bretonvillois en termes d'environnement et de tranquillité ? Va-t-on reproduire le même schéma concernant l'aménagement des autres friches (rue de Cachy, rue de Montdidier ...) ?

→ Une vitesse de circulation de 30 km/h sur toute la D.1029, et non sur une partie seulement comme prévu initialement, entraînant notamment un report de la circulation dans le centre-ville sans gain pour la sécurité.

Nous aurions davantage opté pour des signalisations lumineuses et claires comme cela se fait souvent dans les communes.

→ Le contentieux inutile avec la Communauté de Communes du Val de Somme portant sur le reversement de 420595€. Nous déplorons la mauvaise gestion financière qui en est à l'origine et l'accord avec la CCVS permettant le remboursement de cette dette jusqu'en 2029 sans même un échéancier imposé.

→ La carence du Maire en son pouvoir de police concernant le respect des arrêtés qu'il a pris.

→ L'absence de politique énergétique ambitieuse face aux défis actuels et à venir (gestion des eaux pluviales, énergies renouvelables...).

→ L'abandon du projet d'aménagement de la route de Démuin.

Malgré tout, nous avons l'intention de rester force de propositions. A ce titre, des ateliers autour du smartphone et des tablettes vont pouvoir être mis en place dès le mois de novembre 2023. Ce projet est porté par notre groupe et notamment par Bruno Vaquez qui en a eu l'initiative et qui en assurera la mise en œuvre en lien avec le réseau des médiathèques de la CCVS. M. Dinouard n'ayant pas donné suite à cette proposition...

Dans l'attente de la rentrée de septembre, nous vous souhaitons une belle poursuite de cette période estivale !

Sur Facebook sur la page [Agir ensemble pour Villers-Bretonneux](#)

Par mail à l'adresse agirensemblepourvillers@gmail.com

Lors d'un conseil municipal, quand la séance a été levée.



BIEN VIVRE à VILLERS-BERTONNEUX

Encore une augmentation et rien de plus !

Au préalable, je souhaiterais saluer l'engagement des agents municipaux travaillant au quotidien dans les deux restaurants scolaires de la commune pour le bien-être des enfants.

1- Le service public de restauration scolaire est important pour les enfants

Plus de 90% des enfants scolarisés sont inscrits à la cantine.

Tous les enfants ne sont pas logés à la même enseigne, certains arrivent le ventre vide le matin. L'alimentation d'un enfant scolarisé est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage.

Le repas est un temps scolaire, un temps éducatif. Il doit permettre aux enfants de découvrir une alimentation variée et produite à côté de chez nous. Je rappelle que nous avons la chance de vivre dans une région agricole.

En augmentant encore le tarif de la restauration scolaire, la commune freine l'accès à un repas équilibré quotidien et à l'éducation du « bien manger » !

2- Le service public de restauration scolaire est important pour les parents

A Villers-Bretonneux, nous avons un taux de chômage des 25-54 ans à 8.2%.

Plus de 3 bretonvillois sur 4 travaillent à l'extérieur,

et sont donc impactés également par la hausse des coûts du transport, avec une part croissante de boulot aux horaires décalés, précaires et à temps partiel subi.

A Villers-Bretonneux, plus de 1 famille sur 10 est une famille monoparentale. (12.6%)

Je cite un exemple, une aide-soignante, mère célibataire de 2 enfants, au SMIC, avec un logement dont le loyer augmente. Elle a le droit de pouvoir vivre dignement de son travail sans subir de nouvelles difficultés pour boucler ses fins de mois.

Évitons aux parents d'être freinés dans leur volonté de travailler, en leur imposant des services toujours plus chers !

3- La collectivité

Le service de la restauration scolaire est utile pour le développement et l'attractivité de notre commune.

Nous constatons une augmentation de la population (+ 500 habitants en 10 ans), grâce à cela, la commune bénéficie d'une hausse de recette (impôts directs locaux + 94 000 € entre 2021 et 2022)

Tout cela participe au développement économique de notre commune, ce qui nous permet l'augmentation de recettes de taxe du foncier des entreprises (dont 50% de la zone communautaire).

M. le maire, sur ce point, vous êtes d'accord avec nous, car vous envisagez de rendre accessible le centre animation de la commune aux enfants des

Éric Lavoisier : 06 08 65 06 25
ericlavoisier@orange.fr

Anne Lambert : 06 16 93 68 34
pouranne26@gmail.com

Thierry Devillers : 06 95 18 78 73
thierry.dev@orange.fr

salariés de la zone économique !

Quelques comparatifs de communes équivalentes quant au nombre d'habitants et au développement économique :

Montdidier : de 1€ à 3.02€

Moreuil : 3.20 €

Flixecourt 2.50€

Péronne : de 0.90€ à 3.30€

4 Conclusion

L'augmentation pénalise à nouveau les parents (2^{ème} augmentation en 3 ans), mais le bénéfice ne représente qu'une part infime du budget municipal. (Rappel du rapport de 2022 du trésor public)

Mme D'heilly, ça fait maintenant 3 ans que nous vous invitons à travailler aux alternatives pour éviter les augmentations, au lieu de cela, vous imposez arbitrairement une nouvelle augmentation de 20 centimes.

Travaillons sur la faisabilité de la cantine à 1€ (aide de 3 €/repas de l'Etat), ou à la mise en place du quotient familial !

Travaillons également avec le prestataire à améliorer la qualité et à lutter contre le gaspillage alimentaire !

Travaillons à soutenir les familles dans cette période d'inflation et à améliorer l'attractivité de Villers-Bretonneux !

Faute de travail de votre part, les familles doivent-elles travailler plus pour payer vos augmentations ?

Agenda de la mairie et des associations

Retrouvez tous les événements importants organisés par les associations locales sur notre territoire

02 Sept. **Forum des associations**
De 9h à 15h
Marché couvert

02 et 03 Sept. **Ball trap**
Organisé par la Sté de chasse

09 Sept. **Course de vélo**
après-midi
Lotissement du Cailloix organisée par l'ECVB

09 et 10 Sept. **Salon du Bien-être**
Samedi : 14h - 18h
Dimanche : 10h - 18h
Marché couvert
Association Santé au naturel

16 et 17 Sept. **Journées du patrimoine**
10h30 et 15h
Salle Victoria

23 Sept. **Mégapark**
De 10h à 18h
salle de Basket gratuit

1er Oct. **Vide grenier puériculture**
De 9h à 16h
Marché couvert
Organisé par le Ping-pong Club

09 au 15 Oct. **Opération Brioches**
UDAPEI



11 Nov. **Commémoration**
11h30
Place du Gl de Gaulle

24 au 26 Nov. **Banque alimentaire**
Les bénévoles vous accueilleront dans les magasins Organisée par le CCAS

02 et 03 Déc. **Marché de Noël**
Samedi : 16h - 21h
Dimanche : 10h - 18h
Marché couvert
Organisé par l'APE

02 Déc. **Lancement des illuminations de Noël**
19h - Place du Gl de Gaulle

02 et 03 Déc. **Marché de Noël**
De 14h à 17h
Maison de retraite
Firmin Dieu

État civil

NAISSANCES

Agathe DESTALMINIL • 17 décembre 2022
Aurianne LASSELIN • 13 décembre 2022
Jade PONTON • 8 janvier 2023
Charly VANDOMME • 12 janvier 2023
Sacha BAILLEUL • 13 janvier 2023
Leenao HOLLINGUE • 14 janvier 2023
Élina MODÉ • 15 janvier 2023
Gustave DELIGNE • 10 février 2023
Nina BOUCHERON • 12 mars 2023
Nathan DUBOIS • 5 avril 2023
Alix MALBAUT • 5 avril 2023
Adélia BRUN GOLFIERI • 16 avril 2023
Paul GOURLIN • 23 avril 2023
Hyloan DEMARCY • 24 avril 2023
Myrtille LEROUX LECOCQ • 25 avril 2023
Timothée MIARA • 1er mai 2023
Esmée MONTUELLE • 2 mai 2023
Liam SEGUIN • 16 mai 2023
Millie DECARNELLE • 21 mai 2023
Erwan MESSE DESOEURBRUN • 9 juin 2023
Lina FRANÇOIS • 29 juin 2023
Élya HUCK • 30 juin 2023

MARIAGES

Emilien VITRY et Jihen CHOUK • 8 avril 2023
Lucas HIOLLE et Camille SENECHAL • 15 avril 2023
Thomas DESTALMINIL et Mathilde FABRE • 29 avril 2023
Pascal GUILLIER et Christèle GOTTARDINI • 6 mai 2023
Franck ROGER et Lorraine LESIEUX • 6 mai 2023
Jean-Claude BAUDET et Stéphanie DA SILVA • 13 mai 2023
Rémi PAPA VOINE et Magalie BOUCHER • 13 mai 2023
Quentin FIQUET et Marie PRONIER • 19 mai 2023
Gauthier DRIENCOURT et Julie GODET • 10 juin 2023
Olivier LEGENT et Daphné GAPENNE • 24 juin 2023
Yannick BRUYEZ et Luiza CARLIER • 24 juin 2023

DÉCÈS

Renée PRUVOST veuve ACLOQUE
86 ans • 29 décembre 2022
Mauricette POPINEAU veuve LEVERT
91 ans • 29 décembre 2022
Bruno PERSELLO - 83 ans • 5 janvier 2023
Guy LABOURO - 85 ans • 8 janvier 2023
Daniel DUPONT - 77 ans • 20 janvier 2023
Paulette MILLE veuve DOUVRY - 93 ans • 27 janvier 2023
Michel DELAHAYE - 82 ans • 16 février 2023
Guillaume SURIER - 44 ans • 18 février 2023
Marcel PILLON - 92 ans • 26 février 2023
André VATIER - 90 ans • 17 mars 2023
Gilbert DELAPORTE - 83 ans • 22 mars 2023
Josette SACQUEPEE - 99 ans • 4 avril 2023
Jacqueline MANCHELIN - 93 ans • 9 avril 2023
Stéphane RICARD - 48 ans • 11 avril 2023
Raymonde LELIEUR veuve MERCHEZ - 90 ans • 17 avril 2023
Ghislaine BOUSSARD épouse ROQUET - 86 ans • 18 avril 2023
Denise SENECHAL veuve BOCQUET - 90 ans • 28 avril 2023
Martial JONQUET - 73 ans • 3 mai 2023
Colette HANOT épouse KRIER - 87 ans • 5 mai 2023
Fernande POINTEAU veuve FOSSÉ - 99 ans • 8 mai 2023
Michel ROQUET - 89 ans • 14 mai 2023
Danièle MALEZIEUX épouse GOURDAIN
79 ans • 17 mai 2023
Christian LAMBERT - 65 ans • 24 mai 2023
Hermine LAVOISIER veuve TALON - 88 ans • 25 mai 2023
Paulette DEFOLLY veuve CARON - 75 ans • 1er juin 2023
Xavier WEVERBERGH - 67 ans • 24 juin 2023

Nouveau commerce

Thélem assurances



11 rue de Melbourne - 80800 Villers-Bretonneux

Tel : 06.81.65.05.07

Mail : quentin.szymusiak@thelem-assurances.fr - www.orias.fr

Mairie de Villers-Bretonneux - Place du Général de Gaulle 80800 Villers-Bretonneux
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h - 03 22 96 31 00
mairie@villers-bretonneux.fr • Directeur de publication : Didier Dinouard.
Comité de rédaction : Cédric Guillemot, Laurence Lelieur.
Crédit photo : Élus - Crédit illustration : Envato
Réalisation : Agence RESEC - 08-2023

